

**Service de Sécurité Incendie
Assistance à Personnes
Niveau 3 – Chef de Service**

Cette formation est conforme aux dispositions de l'arrêté du 2 mai 2005 relatif à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité des Etablissements Recevant du Public et des Immeubles de Grande Hauteur.

Prestataires retenus : FORCES Incendie, CECYS.

Objectifs : Acquisition des compétences permettant l'accès aux fonctions de Chef de Service de Sécurité Incendie

Durée : 29 jours, déplacement et examen compris (230h)

Pré-requis pour accéder à la formation :

- Diplôme de niveau IV (Bac) minimum (ou V.A.E.) ou certificat de qualification SSIAP 2 (ou ERP ou IGH 2) avec 3 années d'expérience dans la fonction
- AFPS ou PSC1 ou SST en cours de validité
- Aptitude médicale

Pré-requis à l'emploi de chef de service de Sécurité Incendie et Assistance à Personnes :

- Habilitation électrique H0B0

Equivalences :

Durée réduite pour les personnes titulaires du D.U.T. Hygiène et Sécurité Environnement option « protection des populations – sécurité civile » d'une part ou de l'Attestation du ministre en charge de la sécurité civile d'autre part.

CONTENU :

- *Le feu et ses conséquences* : principes d'éclosion et de développement du feu, réaction et résistance au feu
- *La sécurité incendie et les bâtiments* : typologie et type de structure d'un bâtiment, se situer sur un plan d'architecte, analyse de projets de construction, le C.L.I.C.D.V.C.R.E.M.
- *La réglementation incendie* : ordonnancement de la réglementation, classement des établissements, appliquer les obligations réglementaires en fonction du type d'établissement, moyens de secours, accessibilité des personnes handicapées
- *La gestion des risques* : analyse des risques, les travaux de sécurité, documents administratifs
- *Conseil au chef d'établissement* : effectuer un compte-rendu écrit et oral, rédaction de rapports, veille réglementaire
- *Correspondant des commissions de sécurité* : composition et rôle des commissions de sécurité et relations avec elles, contrôle et tenue à jour du registre de sécurité
- *Le management de l'équipe de sécurité* : gestion du personnel et des moyens du service, l'autorité dynamique, droit du travail
- *Le budget du service sécurité* : élaboration et suivi des budgets, la fonction achat, les contrats de maintenance des installations

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Vidéoprojecteur et rétroprojecteur
- Séquences vidéo relatives à la problématique incendie
- Supports de cours individualisés remis aux apprenants
- Documentation du journal officiel remis aux apprenants
- Sélection de sites ERP et IGH visités préalablement à l'examen

Modalités d'évaluation : QCM et épreuve pratique.

Validation : Certificat de qualification SSIAP 3 délivré par le Ministère de l'Intérieur.

Débouchés : Chef d'un service de sécurité Incendie apte à travailler en ERP ou en IGH